

DEC122557INSMI

**Décision mettant fin à la mission de chargée de mission exercée par
Mme Elise JANVRESSE**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision n°105222INSMI du 3 janvier 2011 nommant Mme Elise JANVRESSE, chargée de mission auprès du président du CNRS pour l'institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 30 septembre 2012, aux fonctions de chargée de mission, pour l'institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions, exercées par Mme Elise JANVRESSE auprès du président du CNRS.


Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Normandie.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12/10/12


Le Président



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90